

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES

Tel : 04-75-64-41-21
Fax : 04-75-64-38-32

mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr
www.pranles.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00
Mercredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 NOVEMBRE 2015**

Sur convocation du maire, le conseil s'est réuni le vendredi 6 novembre 2015 à 20h30.

Présents : M. Denis CLAIR – Mme Françoise LORIVAL – Fabrice THIERS – Jean-Paul PAULMIER – MMES Nathalie DHORMES – Brigitte CAGNOL – M Jean-Claude VIDAL

Absents excusés : Muriel BERTHELOT, procuration donnée à Denis CLAIR. Christophe MONTEUX, procuration donnée à Nathalie DHORMES.

Absent : M Fabrice MARTEL

Secrétaire de séance : M VIDAL Jean-Claude

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du 02 octobre 2015
2. Litige avec un riverain – point sur convocation au Tribunal d'Instance de Privas
3. Délibération pour acquisition dans le cadre de la régularisation de la piste du Vabre
4. Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
5. Point sur la géolocalisation réalisée par le cabinet SIGNA-CONCEPT
6. Questions diverses

oo

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 2 OCTOBRE 2015

Approuvé à l'unanimité sans changement.

III- LITIGE AVEC UN RIVERAIN – POINT SUR LA CONVOCATION AU TRIBUNAL D'INSTANCE

Comme prévu, les deux parties ont demandé le report de l'affaire. Nouvelle convocation le 21 janvier 2016 à 9h. A ce jour, 17 attestations ont été recueillies.

IV – DELIBERATION POUR ACQUISITION : REGULARISATION DE LA PISTE DU VABRE

Le conseil approuve l'acquisition de l'emprise de la piste provisoire créée lors de l'effondrement de la voie communale, et les frais afférents à l'établissement d'un acte authentique.

V – AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le préfet a rendu sa copie sur le SDCI. La CAPCA est impactée par l'absorption de la CC du Pays de Vernoux, soit 7 communes et 3183 habitants supplémentaires. Le conseil approuve la réunion avec la CC du Pays de Vernoux. Une délibération commune sera proposée par la CAPCA et soumise au vote au prochain conseil. Ce dernier souligne cependant le manque de cohérence entre le SDCI et le SCOT.

VI – NUMEROTATION METRIQUE ET GEOLOCALISATION PAR LE CABINET SIGNA-CONCEPT

Les derniers arbitrages ont été rendus, la vérification est terminée. La liste a été validée. SIGNA-CONCEPT nous adressera prochainement une disquette reprenant toutes les données.

Les dépenses afférentes à la signalisation des voies et aux numéros des habitations seront inscrites au budget.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Tarifs régie de recettes : le conseil fixe à 15€ pour les adultes et 7^e pour les enfants les tarifs de la soirée latino du 7 novembre et modifie en conséquence la délibération afférente.

Décision modificative : augmentation de crédit de fonctionnement de 8 000€ : 6500 € sur la ligne programmation culturelle (ligne D 62321) et 1500€ sur la ligne D 6574 (Subvention de fonctionnement), pris sur la ligne R 7088 (Autres produits activités annexe). Adoptée à l'unanimité.

Téléthon : le conseil délibère à l'unanimité pour que le bénéfice net de la soirée Téléthon soit reversé intégralement à l'AFM.

Planning élections régionales des 6 et 13 décembre :

08h – 10h : Jean Paul PAULMIER et Jean Claude VIDAL

10h – 12h : Françoise LORIVAL et Brigitte CAGNOL

12h – 14h : Fabrice MARTEL et Christophe MONTEUX

14h – 16h : Adeline CROZIER et Murielle BERTHELOT

16h – 18h : Nathalie DHORMES et Fabrice THIERS

Broyeur de végétaux : la CAPCA met à la disposition des communes un broyeur de végétaux. Elles peuvent l'emprunter sous la responsabilité d'un employé communal après une petite formation.

Travaux :

L'accès handicapés à l'église est achevé. Tout le conseil s'accorde que le travail effectué par Roland Marze est remarquable. Reste à poser la main courante.

La mise en eau définitive du réservoir du Muret est programmée le lundi 9 novembre, et sa couverture la semaine 47 (entre le 16 et le 20/11)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Prochain conseil le vendredi 11 décembre à 18h30. Il sera suivi du traditionnel repas de fin d'année.